



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/55/L.2/Add.2
24 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-cinquième session
Genève, 15-26 septembre 2008

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 15 au 26 septembre 2008

Rapporteuse: M^{me} Andriani Falkonaki-Sotiropoulos (Grèce)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT (<i>suite</i>).....	2
L'évolution du système commercial international et du commerce international du point de vue du développement	2

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT *(suite)*

L'évolution du système commercial international et du commerce international du point de vue du développement

1. Les participants sont convenus qu'il était urgent de mettre en place une gouvernance économique mondiale efficace et de prendre des mesures concertées sur le plan multilatéral pour répondre aux problèmes de développement tenaces et de grande ampleur et faire face à la récession économique mondiale imminente, qui nuisaient au bien-être économique et exacerbèrent la pauvreté. Le commerce international et le système commercial devraient fonctionner d'une manière cohérente dans le cadre d'un système plus vaste de gouvernance économique mondiale. Les gouvernements avaient un rôle de premier plan à jouer dans la création d'environnements propices au commerce et au développement.

2. La crise alimentaire mondiale avait freiné les progrès accomplis pour éliminer la pauvreté et la faim et pour promouvoir la santé. Cette crise était due en partie au découragement du secteur agricole et à l'affaiblissement de ses capacités de production dans les pays en développement, à cause notamment des mesures de politique commerciale et des ajustements structurels. Le renforcement de la productivité agricole fondé sur l'aide à l'agriculture, l'élimination des distorsions des échanges et la diversification de la production dans les pays en développement tributaires des produits de base était essentiel. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières s'était soldée par une augmentation des coûts de transport et des autres facteurs de production de biens et de services, modifiant les termes de l'échange des pays. La récente aggravation de la crise financière internationale tendait à indiquer qu'on ne pouvait pas se fier indéfiniment aux seules forces d'un marché non réglementé et qu'il était nécessaire d'instaurer des règles efficaces à tous les niveaux. Le réchauffement climatique constituait un défi à long terme; or les mesures susceptibles d'y remédier, telles que les taxes sur le carbone et les ajustements fiscaux à la frontière, risquaient de porter préjudice au commerce des pays en développement. L'augmentation des migrations internationales et les envois de fonds des travailleurs émigrés qui en résultaient avaient ouvert la voie à la création de liens entre les pays dans le domaine du commerce, de l'investissement et du développement ainsi qu'au transfert de technologie et de compétences.

3. Des participants ont souligné que si le commerce n'offrait pas de solution miracle aux problèmes de développement, il jouait néanmoins un rôle important. Le Cycle de négociations de Doha offrait à cet égard des possibilités inédites de réforme et de rééquilibrage du système existant et pouvait ainsi contribuer d'une manière non négligeable à la réalisation de l'objectif n° 8 du Millénaire pour le développement qui visait à mettre en place un partenariat pour le développement. Un système commercial multilatéral fonctionnel, universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable, tel que le préconisait l'Accord d'Accra, pouvait se révéler très profitable pour le développement. Alors que le commerce Nord-Sud restait important, le commerce Sud-Sud avait un immense potentiel. La libéralisation du commerce devait être correctement planifiée et réglementée pour prévenir la désindustrialisation, et devait s'accompagner de mesures visant à renforcer les capacités de production, y compris dans le domaine des services, en particulier par la mise en œuvre de l'initiative d'Aide au commerce et d'autres initiatives favorables au développement.

4. Des participants ont déploré l'échec de la réunion tenue à l'OMC en juillet 2008 pour jeter les bases qui permettraient d'achever le Cycle de Doha avant la fin de l'année. Cet échec était considéré comme un revers pour le système commercial multilatéral. Plusieurs participants ont noté qu'un accord était possible car des progrès sensibles avaient été réalisés par un petit groupe de pays qui avait examiné une série de questions demeurées insolubles pendant des années. Si les pays renonçaient à mettre à profit les progrès réalisés, il en résulterait, surtout pour les pays en développement, des coûts d'opportunité qui se traduiraient par une pérennisation des distorsions des échanges, des obstacles tarifaires et non tarifaires, une recrudescence du protectionnisme, l'augmentation du nombre des accords bilatéraux et régionaux, et des différends commerciaux. Plusieurs participants ont fait observer que beaucoup de pays en développement n'étaient pas partie prenante au processus, puisqu'ils n'étaient pas au nombre des États engagés dans les discussions, et ils ont insisté sur la nécessité pour les négociations d'être ouvertes à tous et transparentes; d'autres en revanche ont relevé que, compte tenu des délais, les discussions en petits groupes étaient nécessaires pour faire avancer les négociations. L'échec de la réunion a été en partie attribué au désaccord sur la question des mécanismes de sauvegarde spéciale. Toutefois, il restait encore beaucoup de questions non résolues qui auraient pu constituer autant d'écueils. Plusieurs participants ont noté que le niveau d'ambition et la marge de manœuvre sur les différents sujets n'étaient pas équilibrés, et ce au détriment des pays en développement.

Des participants ont estimé que les progrès étaient insuffisants sur les questions de développement, notamment sur le coton et sur le mode 4; certains ont dénoncé l'absence d'offres d'accès aux marchés intéressantes dans les pays en développement émergents.

5. Les participants se sont accordés à reconnaître qu'il ne fallait pas laisser ce revers faire capoter l'ensemble du Cycle de Doha ni s'affaiblir le système commercial multilatéral.

La meilleure solution était sans conteste un système commercial multilatéral discipliné et fonctionnel, plus juste et plus équitable, qui constituait un bien public mondial au service de tous les pays. Aucun accord bilatéral ou régional ne pouvait résoudre la question des subventions agricoles et des règles antidumping ni parvenir à des réductions tarifaires aussi efficacement que le système multilatéral. Plusieurs participants ont estimé qu'il était encore possible de parvenir à un accord sur les modalités d'accès aux marchés pour les produits agricoles et non agricoles en 2008, tandis que certains étaient d'avis qu'il était plus important de se préoccuper de la place faite au développement que d'un calendrier arbitraire. De nombreux participants ont demandé à ceux qui profitaient le plus du système de prendre l'initiative et de faire preuve d'une volonté et d'un engagement politiques forts, alors que pour d'autres, toutes les parties devaient apporter leur contribution. Pour beaucoup de participants, il était important de parvenir aux principaux résultats attendus en matière de développement – tels que la mise en place, dans les délais, du régime en franchise de droits et sans contingent, global et sans réserve, en faveur des PMA avec des règles d'origine faciles à utiliser – et de promouvoir activement la mise en œuvre de l'initiative d'Aide au commerce et le Cadre intégré renforcé.

6. Le système commercial devait mieux s'adapter aux changements structurels observés dans les économies réelles – à savoir, d'une part, l'importance croissante des pays en développement incarnant le «nouveau Sud» et, de l'autre, la divergence croissante entre pays en développement, qui entraînait une «différenciation de fait» entre des groupes tels que les PMA, les pays dits du «paragraphe 8», les pays tributaires de préférences ou les membres ayant accédé récemment à l'OMC. Il était important que la solidarité Sud-Sud perdure au vu des intérêts communs de ces pays en matière de développement. D'ici à 2013, les pays en développement émergents génèreraient sans doute la moitié environ de la croissance économique mondiale, et il serait justifié d'ajuster le système commercial en conséquence. Plusieurs participants ont insisté sur l'importance de parvenir à un système universel et de promouvoir l'accession des pays à l'OMC dans des conditions correspondant à leur niveau de développement. Le système commercial avait

aussi à charge de gérer un ordre du jour commercial toujours plus varié et plus complexe, alors que de nombreux problèmes liés au développement restaient en grande partie sans réponse.

7. Les complexités engendrées par la prolifération des accords régionaux et bilatéraux étaient source d'inquiétude. Le renforcement du contrôle multilatéral et l'amélioration de la transparence ont été jugés importants. Si l'utilité de l'intégration régionale réalisée dans le respect des règles de l'OMC pour la croissance et le développement a été saluée, des voix se sont élevées pour s'inquiéter du fait que certains accords bilatéraux et régionaux risquaient de court-circuiter les négociations multilatérales. C'est pourquoi il serait peut-être nécessaire de revoir les règles multilatérales régissant les accords commerciaux régionaux afin d'y incorporer des dispositions efficaces sur le traitement spécial et différencié. L'intégration et la coopération Sud-Sud présentaient aujourd'hui d'immenses possibilités et devaient être soutenues et accompagnées. Les mécanismes de coopération régionale dans les domaines de la technologie, de la capacité de production, de l'infrastructure et de la facilitation des échanges jouaient aussi un rôle important.

8. Des participants ont souligné que la CNUCED restait un solide pilier de la gouvernance mondiale dans les domaines du commerce et du développement et un promoteur du consensus qui agissait en faveur d'une solidarité et d'un partenariat mondial pour le développement plus efficaces. Ils ont aussi salué l'appui intellectuel, moral et opérationnel que l'organisation apportait aux pays en développement. La CNUCED devait aider les pays à développer leurs capacités commerciales et productives, y compris dans le cadre de l'initiative d'Aide au commerce, afin qu'ils parviennent à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en matière de réduction de la pauvreté. Elle devait aussi poursuivre sa mission de promotion du dialogue intergouvernemental sur les solutions pratiques à mettre en œuvre. Enfin, la CNUCED devait apporter son appui aux membres dans les efforts qu'ils déployaient pour défendre le multilatéralisme, y compris en relançant le Cycle de Doha, et aider les pays en développement à participer au système commercial international d'une manière profitable, notamment au moyen de programmes de renforcement des capacités.
